

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2046

Approbation et autorisation de signature de la convention de mise à disposition, à titre gratuit, d'un local du domaine privé, situé 49 rue Montesquieu à Lyon 7e, au profit de l'Association « 7 Accueil » - EI 07057

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : Mme CONDEMINE Anne-Sophie

SEANCE DU 25 AVRIL 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 AVRIL 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 AVRIL 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 AVRIL 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 4 MAI 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme GAY), M. FENECH (pouvoir à M. HAVARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2046 - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION, A TITRE GRATUIT, D'UN LOCAL DU DOMAINE PRIVE, SITUE 49 RUE MONTESQUIEU A LYON 7E, AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « 7 ACCUEIL » - EI 07057 (DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 mars 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « 7 Accueil » a pour but d'accueillir et d'accompagner, dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle, les personnes en difficulté et les allocataires du RSA, domiciliés sur le territoire de la Ville de Lyon et plus spécialement, ceux du 7^e arrondissement.

Cette association étudie chaque cas et définit une action y répondant, en apportant aide administrative et pratique dans l'accompagnement des personnes à chaque étape des recherches, en partenariat avec les services sociaux de la Métropole de Lyon et les agences de Pôle Emploi. L'Association « 7 Accueil » met en place des formations, des initiations à l'informatique, des aides à la rédaction de curriculum vitae, de lettres de motivation, ainsi qu'une mise en relation des personnes avec tous les interlocuteurs utiles.

Pour l'aider dans la mise en œuvre de ses actions, l'Association « 7 Accueil » bénéficie de la part de la Ville de Lyon de la mise à disposition à titre gratuit d'un local de 81 m² environ situé au rez-de-chaussée au 49, rue Montesquieu à Lyon 7^e.

L'actuelle convention de mise à disposition à titre gratuit de ce local du domaine privé étant arrivée à échéance, je vous propose de la renouveler dans les mêmes termes et ce, jusqu'au au 31 décembre 2019.

Pour information, il est précisé que la valeur locative annuelle du bien immobilier correspondant à cette mise à disposition est estimée à 8 700 €.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oui l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « 7 Accueil », concernant la mise à disposition, à titre gratuit, du local situé 49, rue Montesquieu à Lyon 7^e, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

A. S. CONDEMINE